

M

Montpellier

Notre Ville

N°198
SEPTEMBRE 1996

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Christian BÉNÉZIS,

Maire-Adjoint, Délégué à la Coupe du Monde 98, encourage les joueurs du Montpellier-Hérault, lors du match du 24 Août qui marquait la reprise de la saison, et l'achèvement de la 1ère tranche des travaux du stade de la Mosson.

**Sur décision de MM. Juppé et Bayrou,
baisse de 33% sur l'allocation de rentrée :**

1995 : 1500 F

1996 : 1000 F

Les familles apprécieront...

Avec 157.000 spectateurs Montpellier Festivals détrône Avignon pour la fréquentation, (Printemps des Comédiens : 42.000 spectateurs • Montpellier Danse : 53.000 spectateurs • Festival de Radio-France et Montpellier : 62.000), contre 106.000 entrées pour la Cité des Papes...

Flash back

2 août :
En présence du nouveau directeur de Radio France M Michel Boyon, Georges Frèche, maire de Montpellier a fait citoyen d'honneur et a remis la médaille de la ville au Maître Yehudi Menuhin qui a donné avec un talent incomparable l'intégrale des symphonies de Beethoven lors du Festival.



4 août :
Décentralisation originale du Festival de Radio-France : La 9ème Symphonie de Beethoven, dirigée par Yehudi Menuhin, retransmise en direct sur la plage du Grau du Roi.



31 juillet :
Le Festival a renoué avec une ancienne tradition Montpelliéraine : la sardane à l'heure de l'apéritif sur la place de la Comédie.



16 août :
pèlerinage traditionnel de la Saint Roch avec cette année l'association «Flor Histoire» et les barons de Caravette.



24 juillet :
Championnat international de pétanque : Georges Frèche félicite les vainqueurs. Grand succès populaire pour cette 5ème édition, organisée avec l'aide de la ville par Bernard Gasset, Ernest Onillon et Hubert Charriau. 292 équipes engagées, soit plus de 82 que l'an dernier. 3000 spectateurs ont assisté au tournoi des As remporté par l'équipe Passo-Foyot-Farre.



4 juillet :
Montpellier Danse 1996 : «Le crawl de Lucien» par les élèves du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon. Un hommage très émouvant à Dominique Bagouet dont l'œuvre chorégraphique rentre dans le répertoire des grandes compagnies.



14 juillet :
Au cours du défilé du 14 juillet, Georges Frèche honore les anciens Combattant.



4 juillet :
Championnat de France de natation Pour Henri Gastou président de la Ligue : «il faut noter la réussite technique et esthétique du bassin olympique d'Antigone et la confirmation d'une nouvelle génération». Le jeune Simon Dufour d'Alès a été sacré champion de France de 200 mètres dos à 17 ans.



Les priorités de la rentrée...



ministre de l'Intérieur, ait le courage de faire le redéploiement des effectifs de police en France très rapidement, en fonction de la population et des taux de délinquance observés. Montpellier connaît aujourd'hui une situation proche de celle de Nîmes et de Perpignan. Elle résulte du fait que le Languedoc-Roussillon a connu ces dernières années, la plus forte augmentation de population de France. Dans le même temps, la démoustication a permis le développement du tourisme dans la région : de cinq millions de touristes sont accueillis chaque année, avec bien sûr leur lot de délinquants et pickpockets. Malheureusement, les effectifs de police n'ont pas suivi cet essor. C'est à Monsieur Debré, Ministre de l'Intérieur, qu'il incombe d'envoyer à Montpellier les effectifs propres à empêcher le renouvellement des faits constatés en juillet sur la Comédie. Il s'est avéré, à ce jour, totalement impuissant à régler les problèmes des villes du Languedoc-Roussillon. Pour ne pas parler de ceux de la Corse...

Et le sport ? Reste-t-il une priorité ?

Pour la ville de Montpellier : Oui. De nombreux exemples le prouvent :

- Les travaux d'installation du MUC Canoë-Kayak dans ses nouveaux locaux au domaine de Lavalette-Agropolis, sont terminés
- Le Centre Equestre de Grammont va être doté d'un nouveau manège.
- Le gymnase Gambardella est ouvert à Clémenceau et les travaux du gymnase Busnel, à Saint-Martin, cher à Christian Bénézis, vont être engagés à l'automne.
- Le MUC Escrime déménagera en octobre 1997 des Arceaux au gymnase Pitot, passant de 450 à 1100 m2. Par ailleurs, Montpellier devrait accueillir les Championnats de France d'Escrime en 1997, avec nos magnifiques médailles d'Atlanta.
- La nouvelle piscine olympique d'Antigone, est un atout essentiel pour la natation de compétition. C'est un lieu idéal de loisirs pour les jeunes et tous les habitants de la ville, particulièrement des quartiers Antigone, Richter, Dom Bosco, Pont Juvénal et la Pompignane. La piscine comporte également, sous le bassin "Aphrodite", un nouveau gymnase baptisé "Gymnase d'Olympie", l'un des plus beaux de France.
- Le gymnase Jean Bouin, détérioré par des vandales, à la Paillade Nord, a été réparé et va rouvrir. La construction en 1998 d'un nouveau gymnase pour la Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS), est à l'étude, près des écoles des Cévennes et Joseph Delteil.
- Plusieurs terrains de football, font ou vont faire l'objet d'importants travaux dans les quartiers (Petit - Bard / Pergola en particulier), dans les mois à venir.
- Enfin, l'aménagement du grand stade international de la Mosson, qui permettra d'accueillir 35.000 personnes en place assises lors de la Coupe du Monde 98, suit son cours normalement. Les travaux sur trois côtés du stade ont été terminés, en août, pour la réouverture de la saison 96/97 de notre équipe fanion. Le stade au complet sera terminé à temps, fin mai 97, notamment la dernière tribune de 15.000 places, afin d'accueillir le Mondialito 97, sorte de répétition générale de la Coupe du Monde. Le Comité de la Coupe du Monde 98, que je co-présidé avec M. Gaubert, Président de la Ligue Languedoc-Roussillon de Football, est en place. Monsieur Fina, a été nommé Directeur de Site, pour être le correspondant du Comité d'Organisation National, co-présidé par MM. Sastre et Platini.
- Pour le rugby, plusieurs milliers de places supplémentaires ont été ajoutées au stade Sabathé. Nous espérons que, dès cette année, notre équipe pourra rejoindre l'élite.

La meilleure preuve que le sport à Montpellier se porte bien, c'est que nous sommes probablement la seule ville de France qui, en 1997, aura 7 disciplines engagées dans les compétitions européennes : football, basket-ball, tennis de table masculin et féminin, handball, base-ball et water-polo. Comme vous le voyez, le sport à Montpellier reste roi, grâce à la qualité des milliers de bénévoles qui l'animent dans les quartiers. D'ailleurs c'est vers eux, dans les trois ans qui viennent, que s'adressera la priorité de la Municipalité quant au budget.

Bonne rentrée à toutes les Montpelliéraines et à tous les Montpelliérains.

Georges Frèche
H.E.C.
Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
Maire

Monsieur le Maire, comment s'annonce la rentrée scolaire à Montpellier ?

L'école reste une priorité. Au Budget Primitif 1996, seuls deux budgets de fonctionnement ont été en augmentation, l'école et la solidarité, alors que tous les autres étaient en baisse.

En matière d'équipements, le budget permet les opérations suivantes :

- Construction de salles polyvalentes à la Croix d'Argent et à l'Aiguelongue
 - Fin de la troisième tranche de travaux du Groupe Scolaire Joseph Delteil au Petit Bard, permettant de dédensifier et d'humaniser l'école
 - Ouverture à la rentrée 1997, de deux classes supplémentaires au groupe scolaire Alain Savary, à Val-de-Croze
 - L'école Primaire Emile Combes (5 classes) dans le quartier Cévennes-Alco, ouvrira à la rentrée 1997
- Enfin, les travaux de sécurité se poursuivent dans les écoles, comme à Daudet.
- En matière de fonctionnement, la rentrée offrira aux enfants des prestations améliorées :
- Le grand bassin de la piscine olympique d'Antigone sera accessible aux élèves des CM1 et CM2
 - La construction de cuisines modernes se poursuit dans les écoles, ainsi que l'aménagement des salles informatiques et du réseau de bibliothèques ABCD
 - Enfin, l'ouverture de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau à la Paillade, très utile à toutes les écoles du quartier, et particulièrement pour la ZEP, marquera la rentrée 1997.
 - Les études surveillées ont été restructurées. Bien sur, elles continuent et restent gratuites pour les parents.

En ce qui concerne la sécurité ? Après les incidents sur la Comédie, en juillet dernier, le Préfet a ordonné une enquête administrative. Où en est-on ?

Dans l'incident que vous rappelez, il est inadmissible que l'intervention en plein centre-ville, à la suite d'une bagarre qui aurait pu dégénérer, ait tant tardé. Mais, comme l'a indiqué entre autres le syndicat Force Ouvrière de la police, de tels dysfonctionnements relèvent surtout de l'insuffisance des effectifs. Depuis plus de trois ans, tant sous les gouvernements Balladur que Juppé, aucun policier nouveau n'est arrivé à Montpellier. C'est un véritable constat d'impuissance et d'inefficacité du gouvernement. Il manque au moins 250 policiers à Montpellier. Faute d'effectifs, la situation actuelle, intolérable, ne peut que perdurer. Faut-il rappeler que la police ne dépend pas du Maire mais du Préfet et du Ministre de l'Intérieur ? Si le budget exsangue de l'Etat ne permet pas d'envoyer des policiers nouveaux, alors il faut que Monsieur Debré, Mi-

Georges Frèche et le Conseil Municipal présentent leurs meilleurs vœux à la Communauté Juive de Montpellier à l'occasion de la nouvelle année 5757

15 Septembre
journée
du vélo

La 5ème édition de la journée du vélo se déroulera le dimanche 15 septembre. A cette occasion, tous les Montpelliérains seront conviés à une balade cycliste dans la ville. Le rendez-vous est fixé devant le Zenith à 9h30. Arrêt place de la comédie à 10h30 avec démonstrations et animations de mountain-bike, vélo-ball, bi-crossing. Vers 12h30, un pique-nique sera offert aux participants, une tombola gratuite sera tirée avant la collation et le gagnant se verra offrir un superbe vélo, symbole de la journée. Incriptions: Office du Tourisme
Tel: 67 58 67 58

COMEDIE DES ANIMAUX

La 9ème Comédie des Animaux aura lieu les 5 et 6 octobre prochain, place de la Comédie

COMEDIE DE L'ARTISANAT

Du 12 au 14 septembre, la Comédie de l'Artisanat présentera la vitrine de la production régionale, pendant trois jours, au coeur de ville.

19 Octobre
journée d'accueil
des nouveaux
Montpelliérains

Montpellier, terre d'accueil, a le sens de l'hospitalité. C'est ce que peuvent constater chaque année les nouveaux Montpelliérains au cours de la journée qui leur est consacrée. Celle-ci se déroulera le 19 octobre. Les participants seront reçus par Georges Frêche, Maire de Montpellier et le Conseil Municipal. Au programme de cette journée de rencontre et d'information, une visite guidée de la ville, la présentation de l'équipe et des services municipaux, une réception au corum. Inscription à l'office de tourisme
Tel: 67 58 67 58

5-6 OCTOBRE

9ème Salon du Champignon

Comme chaque année, le salon des champignons présentera la plupart des champignons que l'on peut trouver dans la région, des hauts cantons de l'Hérault aux limites frontalières du Tam et de l'Aveyron. Le public pourra également apporter son panier pour faire identifier sa récolte. Enfin, des stands donneront des informations sur

la toxicité et la comestibilité ainsi que les précautions à prendre en matière de prévention. Savez-vous par exemple que les ascomycètes c'est-à-dire les morilles, morillons et pezizes, doivent être passés préalablement à l'eau bouillante ? Un rendez-vous d'automne à ne pas manquer !

Samedi 5 octobre à partir de 11h30
Dimanche 6 et lundi 7 de 10h à 19h non stop
ENSAM
Château de la Gaillarde
Place Viala

22 SEPTEMBRE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

6ème Virade de l'Espoir

Chaque jour, en France, un enfant naît atteint de la mucoviscidose. Des milliers d'enfants souffrent de ce mal dont les troubles pulmonaires et digestifs sont permanents et redoutables.

La Virade de l'Espoir, organisée dans plus de 140 villes de France est une grande journée d'animation consacrée à la collecte de dons, afin d'aider la recherche génétique à trouver au plus vite les voies de la guérison.

sociation Française de Lutte contre la Mucoviscidose convie ainsi le public à venir nombreux s'associer à cette journée de l'Espoir et à contribuer par les dons, à combattre ce mal héréditaire, aux origines encore peu connues.

A Montpellier, parallèlement aux activités proposées (circuit motos enfants, tir à l'arc, trampoline, VTT, poney, mur d'escalade...) un cross sportif de 5 et 10 kms motivera les petits et les grands. L'AS-

Libellez vos chèques parrainage à :
AFLM Virade de l'Espoir
Remettez-les le jour de la Virade ou expédiez-les à :
Alain Ferroul
6, Plan du Petit Tinal
34970 MAURIN



8 SEPTEMBRE

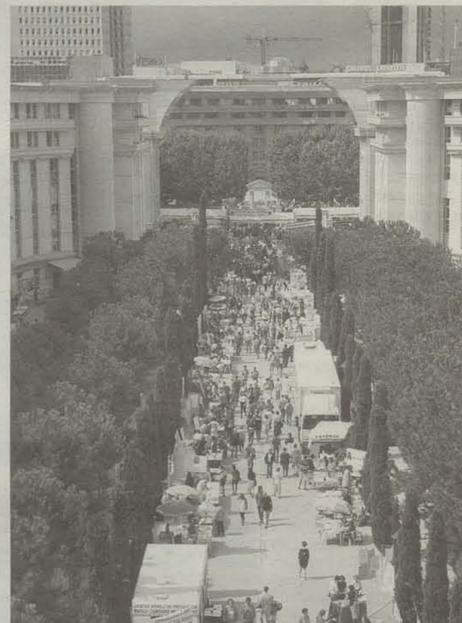
Antigone des associations, des idées pour la rentrée...

Chaque année, l'Antigone des Associations gagne une place de plus en plus importante, dans le coeur des Montpelliérains, promeneurs ou exposants (plus de 1000 associations inscrites) et dans l'occupation du terrain d'Antigone. La foire s'étend en effet cette année jusque devant la piscine olympique, dont la visite du chantier, l'an dernier, avait été l'un des temps forts de cette manifestation. De nombreuses animations permettront, cette année encore, aux responsables des associations, de présenter leurs activités, diffuser leur programme. Une excellente occasion de com-

poser le programme de vos activités pour la rentrée, découvrir la ville, nouer des contacts... Une nouveauté cette année : la présence de nombreuses administrations regroupées autour d'un stand commun, afin de diffuser une information sur les modifications éventuelles susceptibles d'être apportées au statut de la loi 1901.

Ouverture exceptionnelle

La Poste Montpellier Antigone assurera une ouverture exceptionnelle de ses locaux pendant toute la journée du 8 septembre. De 9h à 12h et de 14h à 18h, les bureaux seront à la disposition du public pour les demandes de renseignements concernant la constitution des dossiers postaux, etc...



Antennes Mairie

Antenne de la Paillade
Mas de la Paillade
111, rue de Tipasa
Tél : 67 75 19 10

Antenne Saint-Martin
Maison Pour Tous l'Escoutaire
Rue des Razeteurs
Tél : 67 65 32 73

Antenne Tastavin
Maison Pour Tous Albert Camus
118, Allée Maurice Bonafos
Tél : 67 27 33 31

Antenne Aiguelongue
Maison Pour Tous Albert Dubout
1071, Avenue de la Justice
Tél : 67 72 63 27

Antenne Celleneuve
Maison Pour Tous Marie Curie
Esplanade de Celleneuve
Tél : 67 75 63 23

Antenne de la Chamberte
Maison Pour Tous Marcel Pagnol
64, Route de Lavérune
Tél : 67 42 99 50

Antenne de la Paillade-Nord
Maison Pour Tous Georges Brassens
45, Avenue Guilhaum de Poitiers
Tél : 67 45 45 05

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Vous avez eu 18 ans, ou vous les aurez avant le 1er mars 1997, vous avez déménagé ou vous n'avez jamais été inscrit sur les listes électorales, pour pouvoir voter en 1997, il faut vous inscrire avant le 31 décembre.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins.

Sont électeurs tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques.

Cet appel s'adresse plus particulièrement :

- à ceux qui ont atteint ou atteindront 18 ans révolus avant le 1er mars 1997.

- à ceux qui viennent d'une autre commune car l'inscription sur les listes électorales après un déménagement n'est en aucun cas automatique.

- à ceux qui ne se sont jamais fait inscrire.

Les demandes d'inscriptions sont reçues toute l'année jusqu'au mardi 31 décembre 1996 dernier délai, mais elles ne seront effectives que le 1er mars 1997.

1997 est également l'année de la refonte générale des listes, et tous les électeurs anciens et nouveaux recevront une nouvelle carte électorale.

Il est donc demandé aux électeurs déjà inscrits qui ont changé de domicile au sein de la Ville de venir également indiquer leur nouvelle adresse.

Il suffit de se présenter à la Mairie du Polygone au service des élections de 8h30 à 17h sans interruption ou dans les mairies annexes :

- soit personnellement,

- soit de formuler sa demande par correspondance de préférence sous pli recommandé lorsqu'on ne peut pas se déplacer (malade, militaire, français établi à l'étranger par l'intermédiaire du consulat ou ambassade).

Il faut présenter des pièces établissant sa nationalité, son identité et son attaché avec la commune

LU DANS LA PRESSE : «LES ECHOS» - 5/6 JUILLET 1996

Le financement du social oppose les départements aux grandes villes

Les communes participent à hauteur de 11 milliards de francs aux dépenses sociales des départements. Cette participation est contestée par les maires. Mais la réforme des contingents d'aide sociale semble ne plus beaucoup intéresser le gouvernement.

Le financement de l'action sociale est en passe de devenir une pomme de discorde entre les élus des différents niveaux de collectivités locales. Plus particulièrement les présidents des conseils généraux, responsables des politiques sociales, et les maires, notamment de grandes villes, qui sont de plus en plus nombreux à contester la participation qu'ils doivent verser aux départements, au titre des contingents d'aide sociale. Cette participation obligatoire représente en moyenne, chaque année, environ 15% de la dépense sociale des départements, soit, en 1996, 11,3 milliards sur les 72,7 milliards de francs budgétés par les conseils généraux.

Sans remettre en cause le bien-fondé du système, de nombreux maires en dénoncent les effets pervers. "C'est un système complètement injuste", estime ainsi Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans, en mettant en avant, d'une part, les modalités de calcul telles qu'elles sont précisées par un décret de 1987, et, d'autre part, les disparités de situation constatées d'un département à l'autre. Les conseils généraux peuvent, en effet, solliciter plus ou moins fortement les finances des communes, le taux de participation s'échelonnant de 30,6% dans les Bouches-du-Rhône à 6,6% dans le Val-d'Oise. "Aujourd'hui, nous sommes dans un paradoxe puisque plus une ville abrite une population pauvre, plus elle doit verser au titre de l'aide sociale", remarque Jean-Pierre Sueur, qui souhaite que "dans le mode de calcul de la part à payer par les

communes, les indicateurs de pauvreté, par exemple le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, minorent la somme à payer au lieu de la majorer". De fait, les écarts sont importants. A Montpellier, à Nîmes, à Perpignan, à Toulon ou à Lyon, la cotisation par habitant dépasse les 400 francs, alors qu'à Nice, à Boulogne-Billancourt, à Bordeaux ou à Versailles, elle est inférieure à 150 francs.

La contestation des maires de grandes villes se trouve être renforcée par une récente et confidentielle étude de la discrète Direction Générale des Collectivités Locales. Menée auprès des préfetures, cette étude évoque une "pénalisation des villes". "Les 883 communes de plus de 10.000 habitants supportent 55,7% du montant global des contingents communaux d'action sociale, alors qu'elles n'hébergent que 48,5% de la population française", détaille ce document. Mais parmi ces villes, ce sont celles de plus de 100.000 habitants qui sont les plus sollicitées. Alors que les contingents d'aide sociale représentaient 166 francs par habitant en 1993, ils s'élevaient à 239 francs par habitant pour les villes de 100.000 à 200.000 habitants et à 283 francs pour les villes de plus de 200.000 habitants.

Marseille la plus pénalisée

Parfois, comme à Marseille, la contestation tourne au bras de fer poliétique. Avec 513 francs par habitant, la participation de la ville aux dépenses sociales du département dépasse de loin ce qui est demandé aux

autres communes du département (410 francs), alors même que, depuis des années, Marseille perd de la population et se vide de sa richesse fiscale. A la mairie, on estime verser indûment près de 100 millions au département. Jean-Claude Gaudin a d'ailleurs pris la tête de la croisade en faveur d'un changement des règles du jeu. "Cette situation devient totalement inacceptable, et une refonte des textes s'avère indispensable, afin de créer un système de péréquation qui joue réellement, le département étant un échelon de solidarité", écrivait le maire de Marseille, en novembre, à Alain Juppé.

Des représentants des maires et des présidents de département ont entamé la semaine dernière une série de rencontres pour tenter de trouver une solution. Les présidents de conseils généraux sont prêts à envisager de nouvelles règles de répartition entre communes, mais à la seule condition que celles-ci continuent à payer 15% environ des dépenses sociales.

Ces rencontres s'organisent sous l'oeil bienveillant du gouvernement. Le Premier ministre, à l'automne dernier, avait promis aux maires de grandes villes un projet de loi réformant le calcul du contingent d'aide sociale. Aujourd'hui, au cabinet de Dominique Perben, ministre chargé des Collectivités Locales, on précise déjà qu'il n'est plus question d'une réforme législative, tout au plus de quelques ajustements si les élus locaux se mettent d'accord entre eux.

Frédéric Valletoux

BENEVOLES

La Fondation Claude Poupou recherche des bénévoles pour garder des enfants handicapés, une demi-journée par semaine.
Info : 67 58 11 66

GRAND PRIX GOLF

Le Golf de Montpellier Massane organise son 7ème Grand Prix, les 7 et 8 septembre sur le parcours de Baillargue

COLLECTE DU SANG

Le bus de collecte du sang pour la transfusion sanguine, stationnera le 12 septembre, de 16h à 19h, devant le centre commercial du Mas Drevon, avenue Pedro de Luna

MODELISME

Biennale du modelisme ferroviaire 96, les 5 et 6 octobre à la Salle des Arceaux. Une grande manifestation organisée par l'Association Française des Amis des Chemins de Fer.
Tel. 67 41 28 52

ECHAPPEE VERTE

L'Association «L'Echappée Verte», organisée à partir de la rentrée 96 des descentes/découvertes du Lez en canoë. Pour les amateurs de balades découvertes, à pied, en canoë, à cheval, en VTT, l'association organise également des excursions en petite Camargue. Info : L'Echappée Verte Tél : 67 59 63 95

BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire de l'Hérault accompli chaque année un travail remarquable pour la lutte contre la faim. Au cours de l'année 95, 795 tonnes de denrées alimentaires ont été distribuées à plus de 15.000 personnes, réparties entre 64 points de distribution dans 45 communes du Département. Le ramassage et la distribution des produits sont effectués par plus de 30 bénévoles. Info : Banque Alimentaire de l'Hérault 46, Place du Millénaire 34000 Montpellier Tél : 67 64 25 29

ASTREE

Que vous soyez isolé ou entouré, quels que soient votre âge et votre condition sociale, l'Association Astrée peut vous mettre en contact avec une personne bénévole formée pour vous écouter et vous accompagner.

LA PISCINE OLYMPIQUE D'ANTIGONE EST OUVERTE

Après 3 semaines d'interruption pour effectuer les travaux d'entretien réglementaire liés à la haute technicité de l'équipement, la piscine ouvrira ses portes tous les jours, dès le 8 septembre : du lundi au vendredi de 9h à 22h, avec une interruption de 20h à 20h30 pour procéder au nettoyage. le samedi de 9h à 19h le dimanche de 9h à 13h et de 15h à 19h Les trois semaines de fermeture ont permis d'achever divers travaux de finition : ouverture de la cafétéria et des boutiques, réaménagement des vestiaires, installation d'un aileron qui pourra diviser le bassin olympique de 50 mètres en deux bassins de 25 mètres



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL FRANCE 98

La billetterie de France 98 s'ouvre aux abonnés des clubs de D1 et de D2

Après le lancement des ventes de la billetterie de France 98 le 4 mai dernier aux licenciés de la Fédération Française de Football, le Comité Français d'Organisation s'adresse aujourd'hui aux abonnés des 42 clubs de Première et Deuxième division en leur envoyant un courrier personnalisé ainsi qu'une brochure de commande donnant accès aux Pass France 98. "En accord avec la Fédération Française de Football et la Ligue Nationale de Football, nous avons choisi de mettre en place une politique de billetterie favorisant, notamment, les abonnés des clubs de D1 et de D2 qui, tout au long de la saison, contribuent à

l'amélioration de la qualité des rencontres et à la progression de notre football" affirme Fernand Sastre, Co-président de France 98. "En souscrivant un abonnement pour la saison 1996-97, les 80.000 abonnés de ces clubs peuvent bénéficier d'un double avantage jusqu'au 30 septembre 1996" ajoute Michel Platini, Co-président de France 98. "Outre l'accès prioritaire qui leur est réservé, les abonnés peuvent en effet profiter d'un tarif réduit sur l'achat de Pass France 98. C'est-à-dire que chaque abonné pourra assister à 5 ou 6 rencontres dans chaque ville à un tarif préférentiel!"

La brochure ou le Minitel

Au moyen d'un code confidentiel personnel et d'un mot de passe Minitel qui lui ont été attribués, chaque abonné des clubs de D1 et de D2 est aujourd'hui en mesure de passer ses commandes de deux façons distinctes :

- En renvoyant sa brochure à France 98 - B.P. 1998 - 75201 Paris Cedex 16
 - En utilisant le Minitel et en composant le code 3615 France 98.
- Cependant, à l'instar des licenciés de la Fédération Française de Football, les abonnés ne pourront bénéficier de ces avantages au delà du 30 septembre 1996. En novembre prochain, la vente sera en effet élargie au grand public.

25 / 29 SEPTEMBRE

Course Cycliste Internationale Montpellier Barcelone

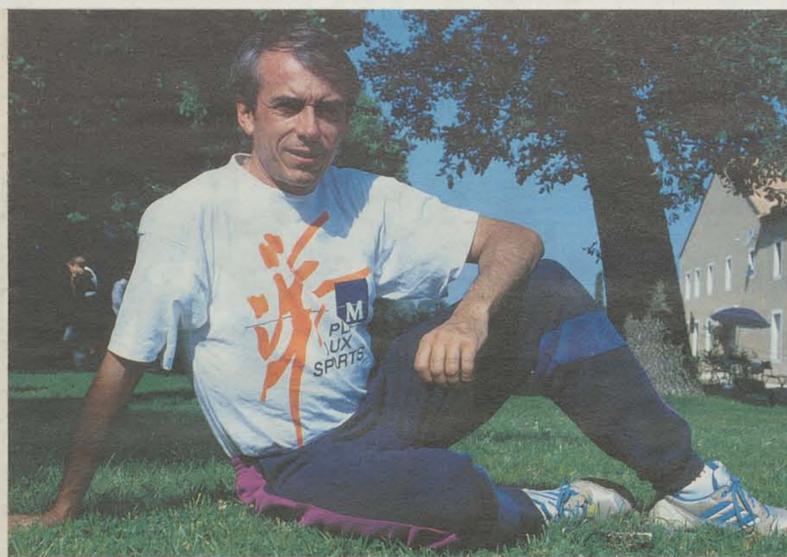
18 équipes engagées pour la 9ème édition de cette course cycliste internationale qui relie Montpellier à sa ville jumelle, Barcelone. Les Montpelliérains pourront assister, comme c'est la coutume une année sur deux, au prologue organisé le mercredi 25 septembre, entre Mauguio et Montpellier. Un contre la montre individuel de 7 kilomètres avant le départ de la deuxième étape, le jeudi 26, à 13h00, depuis l'avenue du Pirée. Direction : la Salvetat-sur-Agout pour un parcours de 154 kilomètres. Suivront

trois autres étapes, entre Millas, Platja d'Aro et Barcelone, où le peloton arrivera le 29 septembre, après un parcours final de 650 kilomètres. Le Grand Prix confirme sa vocation internationale, avec la présence aux côtés des équipes nationales et espagnoles, de plusieurs coureurs venus d'Italie, de Finlande, Suède, Lettonie, Russie, Hollande, Allemagne et Suisse. En réserve, quelques sportifs de Pologne, Belgique et Moscou sport. Organisée par l'ASPTT Montpellier et la SCUE SANTYS, avec le concours de Mont-

pellier District, la course cycliste internationale Montpellier Barcelone est l'un des temps forts sportifs de la rentrée.

Informations : ASPTT Cyclisme
Tél : 67 65 74 94

de gauche à droite : P. CAUSSE-Président R. BALANDRAUD - J.B. LLATI - G. MARTY - O. MARTY - D. GILLES - F. NOLLA - F. JOURDAN - M. FAURE - L. BERNIER - CH. GOUILLOT - R. PINGEON-Conseiller Technique - D. ROUSSET-Directeur Sportif



Vos propos sur le dopage dans le sport de haut niveau ont soulevé une vive controverse au début de l'été ?

En tant que Président de la Société Française de Médecine du Sport, le dopage est un fléau qui me touche particulièrement. Les Jeux Olympiques d'Atlanta étaient l'occasion de montrer du doigt les pratiques actuelles dans le sport de haut niveau. Ces dernières années on constate qu'une main mise de plus en plus forte s'est exercée de la part des médias et du monde financier représenté par les partenaires du sport de haut niveau. A la fierté nationaliste, à la recherche légitime de la performance qui motivent les athlètes, il faut dorénavant ajouter le besoin de réussite à tout prix, afin de légitimer les millions de dollars attribués par les partenaires et satisfaire la frénésie médiatique qui entoure toutes les grandes rencontres sportives internationales. De façon exponentielle et parallèle, le monde du sport a vu ainsi se développer des systèmes de dopage de plus en plus adaptés, en quantité et en qualité, aux besoins spécifiques des athlètes, selon que leur discipline exige de leur part, puissance musculaire, oxygénation, tonus, etc... Ainsi, après les anabolisants, des hormones non détectables et très chères, circulent actuellement sur le marché, avec leur cortège de dealers, de pourvoyeurs et de financiers. Et cela, apparemment, en toute impunité. Les analyses d'urine permettent de repérer les amphétamines, les anabolisants, les bêta bloquants. Il n'en va pas de même pour la cortisone, l'érythropoïétine ou les hormones de croissance. Un meilleur ciblage des contrôles doit donc être mis en place. Peut-être au contrôle urinaire, doit-on aussi ajouter le contrôle sanguin, ce qui permettra de limiter l'utilisation de ces produits qui présentent tout de même, et il faut le rappeler, des effets secondaires néfastes. Si nous, médecins du sport, nous insurgeons contre de telles pratiques, c'est parce que sans parler de l'atteinte portée à l'éthique sportive (utilisation de produits chimiques en vue d'améliorer ses capacités physiques et ses résultats, ne revient, ni plus ni moins qu'à tricher, aux yeux de ceux qui n'ont pas accès à ces mêmes moyens), le sportif porte gravement atteinte à sa santé. Le fait qu'aujourd'hui, le dopage ne touche plus seulement le sport de haut niveau, mais s'installe aussi parmi les jeunes, les salles de sports, de fitness ou de body-building, légitime notre grande vigilance. Alors, que mes propos soulèvent une controverse dans l'hypocrisie ambiante, certes, mais que l'on ne me dise pas que je ne sers pas la cause du sport. Je ne suis ni un censeur, ni un juge. Mais je tiens simplement à rester le «garde-fou» d'une cer-

taine morale sportive et de la santé des athlètes que le dopage expose à des dangers véritables.

Quels enseignements tirez-vous de l'organisation des Jeux Olympiques d'Atlanta, en vue du Mondial 98 ?

C'est vrai qu'en matière d'organisation, plus qu'Atlanta, ma référence reste surtout les Jeux Olympiques de Barcelone. à mes yeux l'une des plus belles manifestations de cette fin de siècle où régnait une convivialité et une sérénité sans pareille chez les athlètes et les spectateurs. Ce sont ces notions de fête et de plaisir, trempées dans notre culture méditerranéenne, que nous voulons développer autour du Mondial 98, tout en restant, bien sûr, très sérieux dans notre préparation. Nous avons l'immense chance d'avoir été retenus pour accueillir six matches à Montpellier. Pendant les quinze jours que dureront la manifestation, nous mettrons tout en oeuvre pour que les montpelliérains puissent célébrer cette fête du sport à la hauteur de l'événement, certes, mais sans oublier l'opportunité exceptionnelle de faire découvrir à un public énorme, toutes les richesses de notre région, les festivals, la mer, le tourisme de proximité.

Avec un site tout de même, central, le stade de la Mosson :

Le Mondial, c'est vrai était aussi l'opportunité pour Montpellier, de bâtir au moindre coût, le stade du prochain siècle. Les 35000 places du stade de la Mosson, seront financées à 40 % par l'état, le reste étant assumé par la région, le département, le district et la ville. Une opération de gestion réussie puisque les montages sont faits, les travaux sont en cours pour bâtir ce magnifique écrin que peu de villes en France pourront s'offrir. Nous organiserons aussi à Montpellier, avant la coupe du monde, le congrès mondial de médecine du sport appliqué au football. Une reconnaissance, par la FIFA, de la qualité de l'équipe médico-sportive qui m'entoure et quelque part, la reconnaissance de cette spécialité en pointe sur Montpellier, au niveau international.

Cet effort financier, dans le domaine de l'investissement, a permis des réalisations importantes ces derniers mois :

La ville termine, c'est vrai, au cours de ce quatrième mandat, les grands équipements structurants mis en place dans les quartiers. Après la stratégie des grands poumons

Christian BENEZIS adjoint au Maire, délégué aux sports : «défendre l'esprit du sport !»

verts (La Rauze, la Paillade, Veyrassi, Grammont...), la construction de 20 stades, 30 gymnases, 8 piscines dans les quartiers, il fallait poursuivre la structuration des grands équipements. Montpellier dispose aujourd'hui de 2 Palais des Sports, 1 Zénith, un stade de 35000 places et une piscine olympique qui est la plus belle piscine d'Europe, aux dires des nageurs de l'Equipe de France qui y ont fait les championnats de France et du Président de la Fédération qui a choisi Montpellier comme site de préparation aux Jeux Olympiques d'Atlanta. Il restera à Montpellier à construire un patinoire, et la ville possédera, pour cette fin de siècle, toutes les infrastructures possibles pour la pratique sportive, aussi bien pour le plaisir et dans les quartiers que pour la compétition et la performance. Faire des équipements de prestige ne servirait à rien, en effet, s'il n'y avait pas une trame au sein de tous les quartiers. L'ouverture du gymnase Antigone, du gymnase Gambardella ou du futur gymnase Busnel, sur le 5ème canton, qui offrira une structure couverte de qualité ouverte aux écoles primaires et au collège ainsi qu'aux associations de proximité s'inscrit pleinement dans cette démarche.

La baisse des subventions n'a-t-elle pourtant pas pénalisé davantage les petits clubs que le sport d'élite ?

C'est vrai qu'il y a eu à Montpellier une montée en charge du sport de haut niveau, au cours de ces dernières années. Peut-être doit-on rappeler qu'il y a 25 clubs classés en première division à Montpellier, fait unique parmi toutes les villes de province en France, ce qui représente 44 MF de subventions par an. Mais il y a aussi 650 associations, dont plus de la moitié subventionnées, pour un total de 8 MF. Le nombre d'associations sportives augmentant chaque année, il est vrai qu'il y a une diminution de la part de la subvention attribuée. Parallèlement, cette année, dans le cadre d'une gestion rigoureuse, toutes les associations de la ville, qu'elles soient culturelles, sportives ou humanitaires, ont subies une baisse de 10 % du montant de leur subvention. Les associations qui ont été mises en difficulté font l'objet, actuellement, d'une étude attentive, et dans la plupart des cas, se sont vues proposer des solutions pour ne pas mettre en péril le fruit de dix ou vingt ans passés au service du sport. Nous espérons que les années à venir nous permettront de cautionner en effet, de façon plus juste, l'oeuvre des bénévoles, qui sont le soutien indispensable de toute la politique sportive développée sur la ville.

UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Christian Bénézis est Maire-Adjoint, chargé des sports de la Ville de Montpellier. Conseiller Général sur le 5ème canton, il est également Président de l'Office Municipal des Sports de Montpellier, depuis 1983. Né le 15 mai 1947, à Ille-sur-Têt, il a remporté plusieurs championnats universitaires avant de se spécialiser en médecine du sport. Il est aujourd'hui chargé de cours dans les universités de Montpellier, de Bruxelles, de Genève, de Barcelone. Invité à Cuba ou au Vénézuéla, il confirme la vocation internationale de l'école de Médecine du Sport de Montpellier

Basket

M.B. - Cholet
14 septembre - 20h00
Palais des Sports Pierre de Coubertin

M.B. - Villeurbanne
28 septembre - 20h00
Palais des Sports Pierre de Coubertin

M.B. - Chalons 5/Saône
12 octobre - 20h00
Palais des Sports Pierre de Coubertin

Football

MHSC - Le Havre
14 septembre - 20h00
Stade de la Mosson

MHSC - Auxerre
28 septembre - 20h00
Stade de la Mosson

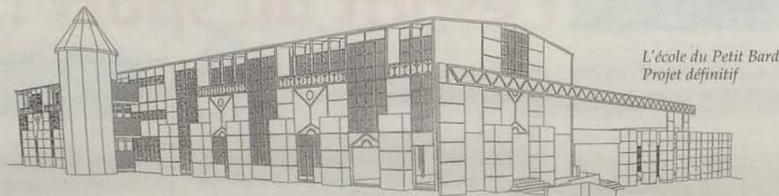
Athlétisme

Virade de l'Espoir
22 septembre - 9h00
Grammont

10 km du Cercle
6 octobre - 14h00
Esplanade - Comédie

La ville continue à améliorer son patrimoine scolaire

**Restructuration du groupe scolaire Petit Bard
39 millions de francs investis**



L'école du Petit Bard
Projet définitif

Décidée en 1991, cette opération visait à réhabiliter et dédensifier le groupe scolaire du Petit-Bard.

1ÈRE PHASE : Construction de la maternelle réalisée en 1991. Coût : 5.283.000 F

2ÈME PHASE : Construction du groupe scolaire Joseph Delteil comprenant 6 classes maternelles et 10 classes primaires, permettant la dédensification du groupe scolaire Petit-Bard. Réalisée en 1994. Coût : 17.000.000 F

• Construction de l'école maternelle Emile Combes en 1995. Coût : 5.750.000 F

3ÈME PHASE :

Réhabilitation du bâtiment à structure métallique proprement dit pour l'école primaire.

- 1995. Etude de faisabilité de la restructuration. En effet, après 4 ans, une redéfinition complète du programme s'imposait (3 ans de négociations ont été nécessaires pour l'obtention du terrain des Garrats où a été construit le groupe scolaire Joseph Delteil)
- Pour septembre 1996, une première tranche de travaux est terminée. Elle concerne la réhabilitation du bâtiment industrialisé jusqu'au joint de dilatation permettant la réalisation de locaux pour l'école maternelle (2 classes et leurs annexes) ; 12 classes primaires et leur bureau de direction ; un préau sur 2 niveaux ; une passerelle de liaison entre la partie réhabilitée et le reste du bâtiment au 2ème étage. Coût : 7.000.000 F
- Dernière tranche à venir.

Fin des travaux de réhabilitation du bâtiment industrialisé abritant les locaux annexes de l'école primaire (salle polyvalente, bibliothèque, informatique, classe de perfectionnement et de rattrapage) et les locaux du RASED.

Finition de l'ensemble des façades : éléments de confort thermique, serrurerie, fermeture des escaliers.

Exécution du préau au 1er étage.

Coût : 4.059.230 F



Ecole primaire Emile Combes : Démarrage des travaux pour une ouverture en septembre 1997

La construction de l'école primaire Emile Combes marquera l'achèvement du groupe scolaire situé dans la ZAC d'Alco, sur un terrain de 5503 m². La première tranche a été inaugurée il y a un an. Elle concerne l'école maternelle (3 classes). La 2ème tranche comportant 5 nouvelles classes pour l'école primaire a été inscrite au budget supplémentaire. Les travaux vont commencer, l'ouverture étant prévue à la rentrée 1997. L'ensemble du projet a été confié à l'architecte paysagiste Jean-Pierre Alagheband.



Extension de l'école Alain Savary au Val de Croze

Pour tenir compte de l'urbanisation importante du secteur ouest de la ville, un groupe scolaire a été construit au Val de Croze. L'opération s'est déroulée en 2 tranches :

- 1ère tranche 1992 : Construction de l'école maternelle comportant 6 classes, un restaurant scolaire, un centre de loisirs, et la chaufferie pour l'ensemble du groupe.
- 2ème tranche 1994 : Construction de l'école primaire, avec 6 classes, un restaurant et des locaux annexes.

L'école primaire compte tenu du développement démographique du quartier savère insuffisante. Il a donc été décidé dans le cadre du budget supplémentaire 1996 d'étudier la construction pour la rentrée 1997, de deux classes supplémentaires



Rentrée Scolaire

«L'école au cœur de nos préoccupations»

L'école, c'est l'avenir. Plus que jamais, elle reste au cœur de nos préoccupations même si la situation budgétaire nous oblige comme dans l'ensemble des autres secteurs à encore plus de rigueur dans la gestion. L'effort que nous avons engagé depuis des années pour améliorer le patrimoine scolaire se poursuit. Cette année, trois grands chantiers sont lancés : la quatrième tranche de la réhabilitation de l'école du Petit-Bard ; le lancement du chantier de l'école primaire Emile Combes ; l'extension du groupe scolaire Alain Savary au Val-de-Croze. Parallèlement, les animations scolaires continuent dans les domaines artistique, scientifique, technologique et sportif. Près de 1000 enfants partiront encore cette année en classe de découvertes. Une nouvelle tarification a été votée par le Conseil Municipal du 25 juillet, permettant d'apporter une aide encore plus importante aux familles les plus modestes. Les études surveillées qui sont, rappelons-le, gratuites pour les enfants et entièrement prises en charge par la ville, sont maintenues dans le primaire. Pour les maternelles, elles sont remplacées par un accueil également gratuit. L'équipement informatique des écoles est renforcé. On le voit, non seulement l'école demeure prioritaire, mais elle se fait encore plus solidaire pour remplir sa mission : favoriser l'égalité des chances et la réussite scolaire pour tous.

Max Lévoita
Adjoint délégué à l'enseignement



Max Lévoita adjoint de l'enseignement et Andrée Weill conseillère municipale déléguée à l'animation culturelle et à la cuisine centrale remettent des CD aux écoliers qui ont assisté à un concert pédagogique à l'Opéra Berlioz.

Egalité des chances et réussite scolaire :

Le Coût d'un écolier

Restaurant Scolaire

Prix de revient d'un repas consommé dans les écoles..... 48.41 F

Prix moyen payé par les enfants..... 17 F.



Cinéma Jeune public

Prix de revient d'une place pour un film 11 F.

6000 enfants invités gratuitement au Festival
Prix payé par les enfants..... 0 F.



Concert éducatif

Prix de revient d'une place pour un concert de l'Orchestre à l'Opéra Berlioz 140 F.

9.000 places offertes chaque saison aux écoliers de la Ville et du District

Prix payé par les enfants..... 0 F.



Piscine

Prix de revient d'une séance à la piscine pour un écolier 45 F.

Entrée gratuite 0 F.



Classe de découvertes

Prix de revient moyen d'un séjour de 10 jours 2.000 F.

Prix payé par les familles de 500 à 1700 F.

La participation des familles tient compte du quotient familial. 80% des familles paient moins de 1.000 F. par séjour.



Voile

Prix de revient d'une matinée de voile 27 F.



Coût d'un écolier à la Ville pour une année scolaire

8.600 F.



Fournitures :

cahiers, crayons, manuels scolaires et matériel pédagogique, photocopie

300 F. par enfant



Animations

organisées en temps scolaire dans les domaines artistique, scientifique, technologique et sportif

790 F. primaire
270 F. maternelle



Des parkings accueillants

Lumière, surveillance, musique, assistance aux usagers : la ville se donne les moyens de rendre ses parkings accueillants. Elle insiste aussi auprès des gestionnaires privés pour qu'ils prennent les mesures nécessaires à l'amélioration de la sécurité.

La politique des déplacements dans la ville met l'accent sur la nécessité de limiter le plus possible la circulation des voitures dans le centre-ville, en particulier dans l'écusson, et d'inciter les automobilistes à laisser leur véhicule dans un parc de stationnement. Dans cette optique, la Ville s'efforce de rendre accueillants les parkings qu'elle gère via la SMTU. Elle engage les concessionnaires privés à faire le même effort. Le dernier né des parkings montpellierains, le parking Europa, situé à côté de la piscine olympique d'Antigone, offre un bon exemple d'un parking où tout est mis en oeuvre pour que l'usager se sente bien et en sécurité. L'éclairage du parking a été particulièrement soigné : 150 lux au niveau 2, 100 lux au niveau 1 alors que les normes en matière de parkings souterrains se situent à 50 lux. Le choix d'un béton blanc rehausse la luminosité. Des colonnes placées toutes les 3 places permettent un stationnement facile et donnent une impression d'espace et de lumière. Le parking Europa est relié à un poste de gestion centralisée situé au Corum. Le principe est simple : en cas d'absence de l'agent de parc en poste, pour quelque raison que ce soit, le client doit toujours pouvoir être en contact avec un agent de la SMTU : interphones, caméra, barrières, portes piétonnes, alarme... Les abonnés peuvent avoir accès au parking 24h sur 24h avec leur carte d'abonnement. Mais, sauf manifestation nocturne, à partir de 20h le parking est fermé aux clients horaires. La porte d'entrée peut s'ouvrir par intro-

duction dans un lecteur magnétique de la carte d'abonnement ou du ticket horaire pris avant 20h, ou par ouverture à distance à partir du poste central. Sobre afin de s'intégrer parfaitement à l'architecture de Ricardo Bofill, mais efficace, la signalétique parking a été pensée pour que le client puisse retrouver facilement son véhicule. Le parking Europa n'est pas le seul à offrir des prestations de qualité : lumière et musique d'ambiance font du parking du Nombre d'Or un lieu accueillant ; au Corum et à Gambetta, un service intitulé «la Courtoisie en plus» permet à toutes les utilisatrices qui le souhaitent de se faire raccompagner par l'agent du parc jusqu'à leur véhicule ; le parking du Corum propose au niveau -3 un service de lavage de voiture... A la demande de la ville, les sociétés privées qui gèrent des parcs de stationnement prennent aussi des mesures pour améliorer l'aménagement intérieur, les conditions d'accueil de la clientèle et pour renforcer la sur-

Le parking Europa : clair et lumineux

veillance. La société GTM ENTREPOSE, dans une note de mars dernier, dresse la liste des actions mises en oeuvre dans les parkings qu'elle gère : éclairage, peinture, assistance, amélioration de l'accueil... Des actions positives et que le gestionnaire va développer : «Nous entendons poursuivre nos efforts : dans l'imédiat, nous renouvelerons nos consignes de vigilance et allons engager de nouveaux investissements, dans la continuité des travaux réalisés ; à terme, les orientations que vous indiquez, concernant la mise en place de caméras de surveillance, seront étudiées dans le cadre de nos futurs programmes d'investissement». Si un problème d'insécurité demeure, ce n'est pas tant à l'intérieur des parkings qu'à leurs abords immédiats sur la voie publique, dans les escaliers d'accès. C'est alors un problème qui n'est du ressort ni des concessionnaires, ni de la Ville, mais de l'Etat qui, faute d'effectif suffisant, n'a pas les moyens d'assumer correctement sa mission.

Récapitulatif des actions dans les parcs GTM

Arc de Triomphe
1992/93 : Renforcement de l'éclairage du parc public.
1994 : Carrelage des escaliers publics.
1995 : Installation d'une télécommande éclairage • Peinture en blanc des plafonds, poutres et piliers du parc public
• Peinture des bandes de délimitation des emplacements et fléchage directionnel horizontal

Foch Préfecture
1992/93 : Renforcement de l'éclairage du parc public • Peinture des plafonds, piliers et poutres des niveaux public

Marché aux Fleurs
1994 : Peinture des sols des niveaux publics aux niveaux -1 et -2 (Foch Préfecture) • Peinture des plafonds, piliers et poutres des niveaux publics (Marché aux Fleurs) • Réfection et agrandissement des locaux d'accueil
1995 : Peinture des sols du niveau public au niveau -3 (Foch Préfecture) • Peinture du sol : du tunnel de liaison (Foch/Marché aux Fleurs) • Peinture des murs du tunnel de liaison • Peinture des sols des niveaux publics niveau -1, -2, -3 (Marché aux Fleurs) • Remplacement de l'habillage de la cabine ascenseur (Marché aux Fleurs)

Assistance aux clients
Depuis plusieurs années : Pratique de l'assistance à toute personne qui en formule la demande auprès des personnels présents dans les ouvrages 24h/24h (accompagnement, assistance au déplacement des personnes handicapées, aide pour transport d'objets lourds ou encombrants...) • Rondes de surveillance dans les ouvrages
• Mise en oeuvre de programmes de formation destinés à améliorer l'accueil des clients
Depuis 1993/94 : Renforcement du nombre de rondes à l'intérieur du parc et consignes de vigilance pour la surveillance.



Surveillance



Qualité de l'accueil

OPAH quartier Ste Anne : Des résultats très positifs

occupants, * ce fond permet aux propriétaires occupants en difficulté de financer les travaux sur les parties communes • action en direction des propriétaires

D'autre part, le nombre important de logements réhabilités remis sur le marché de la location est une réussite pour le quartier Ste-Anne et le centre ville en général, puisqu'il permet de renforcer la fonction résidentielle, source de vie.

160 logements réhabilités, 95 logements vacants récupérés : les chiffres sont éloquents et le bilan présenté par Raymond Dugrand adjoint à l'urbanisme, largement positif. Terminé au 31 décembre 1995, l'OPAH Ste-Anne, a permis une réelle transformation du quartier. Les résultats visibles sur le site sont le témoignage de la large adhésion des habitants et propriétaires du quartier à la démarche de réhabilitation impulsée dans le cadre de l'OPAH.

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permet aux propriétaires de bénéficier de subventions pour des travaux de réhabilitation. Cette procédure est le fer de lance de la politique d'amélioration de la propriété privée, tant au plan de l'aménagement intérieur que de l'aspect des immeubles. L'OPAH fonctionne uniquement avec les propriétaires qui le souhaitent.

Pour l'OPAH Sainte-Anne, l'Etat, l'ANAH et la Ville ont mis en oeuvre des moyens exceptionnels faisant ainsi bénéficier les propriétaires du quartier de subventions pouvant s'élever jusqu'à 55 % du montant des travaux de réhabilitation.

La Ville avait en particulier mis en place des actions particulières destinées à maintenir le caractère social de l'occupation des logements et à favoriser le maintien sur place des occupants : • action en direction des propriétaires oc-

bauteurs, • action en direction des locataires, • ce fond permet d'aider au logement des locataires pendant la durée des travaux

Trois facteurs en particulier expliquent la réussite de l'opération : • La nature même du quartier Ste-Anne qui présente une identité forte, héritage de la place importante qu'il a tenu dans l'histoire de Montpellier

• La mise en oeuvre, au préalable, par la ville, d'actions s'intégrant dans un projet global de revalorisation du quartier : réhabilitation de l'Eglise et ouverture du "Carré Ste-Anne", lieu d'exposition exceptionnel ; mise en oeuvre d'une convention Commerce et Artisanat destinée à développer des activités notamment artistiques dans le quartier ; aménagement de la place Ste-Anne et de la place du Petit-Sceul.

L'investissement de la Ville dans ce quartier ces dernières années s'élève à plus de 12 MF.

• Un partenariat efficace qui réunissait la Ville de Montpellier, l'Etat (DDE), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), l'Union Pact Arim, le CCAS de Montpellier.

Au total, l'ensemble des opérations de réhabilitation ont généré environ 40 millions de francs de travaux, ce qui représente un impact important sur l'économie locale.

Quelques Chiffres

• 157 immeubles ont fait l'objet de travaux subventionnés (sur les 252 que compte le quartier), soit : 65 % des immeubles du quartier
• 160 logements ont été réhabilités (l'objectif initial de l'opération était de 175 logements), soit : 91,5 %
Parmi eux, 126 logement sont loués et 34 concernent des propriétaires occupants. Tous ces logements offrent aujourd'hui, grâce aux travaux réalisés dans le cadre de l'OPAH, un réel confort et une qualité de cadre de vie aux habitants du quartier. Parmi ces logements locatifs réhabilités avec les aides financières de l'OPAH, 95 étaient vacants avant travaux

OPAH GAMBETTA-FIGUEROLLES : PLUS QUE TROIS MOIS !

L'opération d'amélioration de l'habitat concernant le quartier Gambetta-Figuerolles se termine à la fin de l'année. Après il sera trop tard. Renseignez vous si vous êtes propriétaires ou locataires dans ce périmètre, vous pouvez bénéficier d'aides importantes à la réhabilitation. Tel : 67 58 26 24

Le pavillon de l'Hôtel de Ville : une vitrine de la ville sur l'Esplanade

Il a fallu de longues années de négociation avec le Ministère de la Défense pour que la Ville puisse récupérer l'ancien Mess des Officiers. En effet, par une convention en date du 14 mai 1887, l'Etat avait cédé à la Ville de Montpellier le terrain du champs de mars, mais avait gardé l'usufruit du "Cercle des Officiers". Aujourd'hui la Ville dispose d'une véritable vitrine sur l'Esplanade "Le Pavillon de l'Hôtel de Ville".

Dans un premier temps la ville a pris possession de la bibliothèque et d'une partie des jardins de l'ancien "Mess des Officiers". Ces jardins ont été immédiatement mis à la disposition du public et la bibliothèque a été transformée en salle d'exposition. Fin décembre 1995, l'année a remis l'ensemble des locaux restants. Dès le début de l'année 96 : Le Service Architecture de la Ville a engagé des travaux sur le bâti : • ravalement des façades du bâtiment,

• aménagement de la grande salle de 200 m2, donnant sur la place de la Comédie et sur l'Esplanade Charles de Gaulle, en salle d'exposition,
• aménagement du bâtiment de 230 m2, sous terrasses avec ses verrières, pour organiser des réceptions,
• aménagement d'un logement pour un gardien (à l'étage),
• création d'accès pour personnes handicapées
Le Service des Espaces Verts de la Ville a procédé à l'aménagement des abords et des jardins.

Les Rendez-vous du Pavillon

• Dès cet été le Festival de Radio-France et de Montpellier y a installé ses locaux techniques : les émissions publiques de France-Musique, France-Culture et France-Inter se faisant depuis les jardins du pavillon.
• Jusqu'au 31 octobre, l'Espace Logement Etudiants y propose tous ses services : état-

civil, sport, culture, espace jeunesse, service d'offres de logements (particuliers et ARI), abonnement EDF-GDF, France-Télécom, conseil budgétaire de la Caisse d'Epargne, services SMTU...
• au mois de novembre 96, le Pavillon de l'Hôtel de Ville accueillera une exposition proposée par la Monnaie de Paris : "De l'aventure olympique à la Coupe du Monde", monnaies et médailles au service de cent ans d'Histoire.
• à venir : une exposition sur la Coupe du Monde de Football France 98 et une présentation du tramway. Coût total des travaux : 2.000.000 F

TRAMWAY

LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de la déclaration d'utilité publique du projet de réalisation de la 1ère ligne du tramway de l'agglomération de Montpellier, la Préfecture de l'Hérault a lancé une enquête publique préalable. Trois commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations. L'enquête se déroulera sur une durée de 32 jours consécutifs du lundi 16 septembre au jeudi 17 octobre 96 inclus.

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes correspondants seront déposés à l'Hôtel de Ville de Montpellier, Espace Chaptal - 1, Place Francis Ponge et à la Mairie Annexe Antenne Mairie La Paillade Sud - 111, rue de Tipasa.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner s'il le désire ses observations sur les registres d'enquêtes du lundi au vendredi.

• Hôtel de Ville : de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
• Mairie Annexe : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



1 - Approbation des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

2 - Informations de M. le Maire.

3 - Questions d'actualité municipale.

4 - Rapport du Conseil d'Administration de la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine pour l'exercice 1995.

5-28 - Compte rendu annuel de la SERM à la collectivité pour les opérations suivantes :

- ZAC d'Antigone
- Aménagement des Rives du Lez
- Les Echelles de la Ville
- Acquisitions foncières pour Port-Marianne
- ZAC Port-Marianne-Richter
- ZAC Port-Marianne - Consuls de Mer
- Aménagement de l'Avenue du Pirée
- Port Jacques Coeur
- Urbanisation des quartiers à l'Est du Lez
- Port-Marianne - Jardins de la Lironde
- Boulevard Urbain C10
- Port-Marianne - Blaise Pascal
- La Paillade
- ZAC du Lac des Garrigues
- Reconversion de l'ancien centre commercial de la Carrière en équipement public
- ZAC de la Fontaine
- Quartier Faubourg de Nîmes
- Les Jardins du Corum
- Boulevard de Strasbourg
- Aménagement de la Place du 8 mai 1945
- Îlot St. Ravy
- ZAC Jardin aux Pivoines
- ZAC de Tournezy

29 - Rapport du Conseil d'Administration du CEEI Cap Alpha pour l'exercice 1995.

30 - Rapport du Conseil d'Administration de la SAEM le Corum pour l'exercice 1995

31 - Rapport des administrateurs de la SEMFIM (Foire Internationale de Montpellier)

32 - Rapport des administrateurs de la Société Héraultaise d'Économie Mixte de Construction.

33 - Rapport des administrateurs de la SIAGE.

34 - Rapport des administrateurs de la SMTU.

35 - Budget Supplémentaire 1996 - Budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

36 - Affectation de subventions

à diverses associations dans le cadre du budget supplémentaire.

37 - Contournement Sud-Est de la Ville. Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Pierre Mendès-France et l'Avenue Albert Dubout (avenue du Mondial 98, avenue Marie de Montpellier, avenue du Professeur Antonelli). Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, enquête parcellaire, procédure d'urgence.

38 - Centre technique municipal. Annulation de la délibération du Conseil Municipal du 28 novembre 95.

39 - Acquisition de l'Usine Albret pour implanter le centre technique municipal permettant de regrouper divers services aujourd'hui dispersés.

40 - Bassin de rétention de la Colombière, recalibrage du Font d'Aurelle et du Verdanson : bilan de la concertation ; arrêt du projet, mise à disposition du public ; demande d'autorisation du Préfet pour la réalisation des travaux (cf MNV juillet-Août 1996).

41 - Acquisition à France Télécom d'une parcelle cadastrée CE 49, 48 avenue St-Lazare (site désaffecté et enclavé dans le Cimetière St-Lazare).

42 - Cession de Gaz de France à la Ville de la parcelle cadastrée HL 517, terrain de l'ancienne usine à gaz.

43 - Cession gratuite à la Ville de terrains appartenant à la Société Financière Immobilière en vue de la mise à l'alignement de la rue du Château Bon et de l'emprise du bassin de rétention en aire de sports et loisirs.

44 - Adhésion de la Ville à la "Ligue des villes historiques" et envoi d'une délégation à la Vème conférence de la Ligue des villes historiques à Xian et Cheng-Du en septembre.

45 - Envoi d'une délégation aux IV congrès des villes Educatrices à Chicago du 21 au 29 septembre 1996.

46 - Envoi d'une délégation à Frémanthe (Australie) à la conférence "Vélo Australie" du 24 octobre au 3 novembre.

47 - Approbation du projet de médiathèque-ludothèque Jean-Jacques Rousseau. Lancement des procédures d'appel d'offres.

48 - 14-15 septembre, participation aux Journées du patrimoine : gratuité du Musée Fabre ; des visites guidées de l'Hôtel Sabatier d'Espéran ; de l'exposition "De la Nature : Paysages de Poussin à Courbet dans les collections du Musée Fabre."

49-50 - Avenant au contrat de

concession entre la Ville et la SMTU pour la gestion des parkings Gambetta et Nombre d'Or, instaurant la liberté tarifaire dans la limite des montants maxima préalablement établis.

51-62 - Garanties de la Ville à l'OPAC :
- 2.000.000 F. Construction de 5 logements rue du Mas de Portaly
- 460.000 F. Réhabilitation de 9 logements au 70, Cour Orion
- 400.000 F. Réhabilitation de 8 logements au 86, Rue de Bari
- 300.000 F. Réhabilitation de 6 logements au 113, Rue de Bari
- 300.000 F. Réhabilitation de 6 logements au 135, Rue de Bari
- 400.000 F. Réhabilitation de 8 logements au 66, Rue de la Haye
- 460.000 F. Réhabilitation de 5 logements au 40, Rue d'Uppsala
- 460.000 F. Réhabilitation de 9 logements au 58, Rue d'Uppsala
- 460.000 F. Réhabilitation de 9 logements au 59, Rue d'Uppsala
- 460.000 F. Réhabilitation de 9 logements au 79, Rue d'Uppsala
- 400.000 F. Réhabilitation de 8 logements au 207, Rue d'Uppsala
- 460.000 F. Réhabilitation de 9 logements au 159, Square Saturne.

63-65 - Garantie d'emprunt à la SERM :
- 3.816.228 F. Amélioration du réseau de chaleur (emprunt renégocié)
- 9.200.000 F. Travaux d'équipement de la ZAC d'Antigone (emprunt renégocié)
- 11.212.024 F. Aménagement de la ZAC des Consuls de Mer (emprunt renégocié)

66-67 - Garantie d'emprunt à la Société Héraultaise d'Économie Mixte et de Construction :
- 3.800.000 F. et 800.000 F. Construction de 13 logements quartier du Pas du Loup. Opération Charles Perrault.

68 - Garantie d'emprunt à la SOMMON :
- 5,5 M. Réalisation et réhabilitation de bâtiments sur le site du Marché-Gare.

69 - Création d'un poste de directeur du Parc Zoologique de Lunaret.

70 - Création d'un emploi contractuel à la Direction des Affaires Juridiques - Contentieux et assurances.

71 - Comédie de l'artisanat : 12, 13, 14 septembre. Convention entre la Ville et la Chambre des Métiers de l'Hérault.

72 - Contrat de Ville de Montpellier - Malgré le très grave désengagement de l'Etat sur les crédits courants, et compte tenu des crédits FIV, et dans l'attente des dispositions à mettre en oeuvre dans la Zone Franche, le Conseil Municipal accepte l'avenant financier 1996 du Contrat de Ville.

73 - Ouverture d'un centre de loisirs maternel dans les locaux de l'école La Fontaine en remplacement de deux centres de loisirs qui cessent leurs activités en août. Convention avec l'association Eveil en mouvement.

74 - Rattachement de la Ludothèque St-Martin à la Maison Pour Tous l'Escoutaire et de la Ludothèque Joseph Delteil (La Paillade) à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau. Dénonciation de la Convention Ville/Association "Jouons en Ludothèque".

75 - Le Relais des Ursulines, après le départ de "Pause Goûter", devient un espace de prévention. Trois associations se partagent les locaux : AVISO, Relais Enfants Parents, Association de médiation pénale montpelliéraine.

76 - Transfert de la PAIO aux Echelles de la Ville, dans des locaux plus fonctionnels.

77 - Dénomination des tribunes, équipements et abords du stade de la Mosson pour faciliter l'accès du public, en vue de la Coupe du Monde de football 1998.

78 - Attribution de subventions à diverses associations sportives.

79 - Appel d'offres pour l'achat de mobilier de bureau par la Centrale d'Achats.

80 - Installation relais Itineris sur Château d'Eau. Convention Ville/France Telecom.

81 - Travaux préliminaires de déviation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales situés sous l'emprise du tramway. Désignation d'un maître d'oeuvre. Désignation des membres du jury.

82 - Tarification sociale pour les classes de découverte.

83 - Désaffectation des locaux de l'école maternelle Planchon.

84 - Convention entre la Ville et le District pour l'entretien par le service Energie de la Ville des chaufferies du District et le suivi des factures d'énergie.

85 - Convention de concession pour le service public de la distribution de gaz avec "Gaz de France".

86 - Mise aux normes du réseau montpelliérain de chauffage et de climatisation géré par la SERM. Avenant à la convention de concession du 11 mai 1993.

87 - Modalité de mise à disposition de la Salle Dominique Bagouet aux associations et divers groupements. Tarif 3000 F. Caution 2000 F.

88 - Bibliothèque municipale de Montpellier à vocation régionale et archives municipales. Choix de l'architecte : Cabinet Chemetov-Huidobro, lauréat du concours qui s'est déroulé en mai et juin. Approbation de plan de financement de l'opération évaluée à 250 MF.

Vœu du conseil municipal pour la suppression de l'inscription "Maréchal Pétain" sur la plaque de l'EAI commémorant les Maréchaux de France

La Haute Cour de Justice, par un arrêt du 14 août 1945, condamne Philippe Pétain "à la peine de mort, à l'indignité nationale, à la confiscation de ses biens."
"Tenant compte du grand âge de l'accusé, la Haute Cour de Justice émet le vœu que la condamnation à mort ne soit pas exécutée. Cette grave décision découlait de sa prise de pouvoir sous l'Occupation, supprimant les institutions républicaines, adoptant une législation raciale calquée sur celle de l'Allemagne, collaborant militairement avec l'occupant, déshonorant par là-même notre pays. En tant que Chef de l'Etat, Pétain organisa la déportation en masse de travailleurs enrôlés sous prétexte de relever des prisonniers pour aller aider à l'effort de guerre de l'Allemagne. Il soutint l'occupant dans la déportation des juifs, des tziganes et de tous les opposants au Fascisme.
Or, le nom de Philippe Pétain figure encore sur une plaque à la mémoire des Maréchaux de France sise à l'EAI de Montpellier. Il paraît inadmissible que soit ainsi honoré, dans une école, de surcroît de l'Armée de la République, un homme qui a été condamné par le peuple français.
En effet, le jugement de la Haute Cour de Justice du 14 Août 1945 retire à Philippe Pétain la dignité de Maréchal de France. En conséquence, elle ne devrait plus figurer sur aucun monument. Suite à une intervention de l'avocat Serge Klarsfeld, le Conservateur du Musée des armées à l'Hôtel National des Invalides vient de reconnaître le bien-fondé de cette démarche en retirant le texte d'un cartel portant "Philippe Pétain 1856-1951 Maréchal de France" placé sous son buste à l'intérieur de ce musée.
En conséquence, le Conseil Municipal, dans sa séance du jeudi 25 juillet 1996, à travers ce vœu, tient à exprimer son indignation et demande solennellement à l'Etat de supprimer toute mention du "Maréchal Pétain" des plaques commémoratives.

Vœu voté à la majorité pour : l'ensemble des élus de la majorité municipale
Gérard Christol
Jo Ortiz

Refus de prendre part au vote :
Paul-Henri Antonmatéi
Bruno Barthez
Jean Conréd
Olivier Dugrip
René Gravetot
Alain Janet
Pierrette Soulas

Un nouveau bâtiment, un nouveau réseau pour l'an 2000

Bibliothèque municipale à vocation régionale et Archives municipales de Montpellier

Trois questions à M. Gudin de Vallerin, Conservateur Directeur de la Bibliothèque Municipale

Pourquoi une nouvelle bibliothèque à Antigone ?

La Ville de Montpellier a décidé en 1993, de construire une médiathèque de quartier (adultes, enfants, audiovisuel) pour remplacer les huit bibliothèques annexes (adultes, enfants) d'une superficie moyenne de 140 m2. En janvier 1995, la médiathèque Victor Hugo (750m2) qui a succédé à la bibliothèque Emile Zola (adultes et enfants sur 100m2), a été ouverte dans le quartier Lemasson Tasiavin Mas Drevon. En 1996/1997, la médiathèque Jean-Jacques Rousseau (1500 m2) sera construite au centre de la Paillade.

Parallèlement, les équipements centraux dans le bâtiment Fabre ont été restructurés pour effectuer des travaux urgents de toitures et de structure, et également afin d'améliorer leur fonctionnement. En janvier 1995, le département Image et Son libérait un espace de 500 m2 pour constituer la médiathèque Fellini sur un espace de 2000 m2 aux Echelles-de-la-Ville. Cette extension des services du centre ville entraîne une sensible amélioration pour les usagers. Mais pour accéder à l'ensemble des collections, le public est obligé de fréquenter quatre lieux (Gutenberg, Sully, Fellini, service du prêt aux écoles au Près d'Arènes), tandis que dans la plupart des villes les équipements centraux comprennent seulement un ou deux bâtiments.

Actuellement au centre ville, la Ville propose aux Montpelliérains environ 5000 m2 de bibliothèque / médiathèque, au lieu de 12.000 m2 nécessaires. C'est pourquoi le Conseil municipal, dans sa séance du 26 octobre 1995 a décidé la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale, dans le quartier d'Antigone, boulevard de l'aéroport.

Quels services nouveaux seront proposés aux Montpelliérains ?

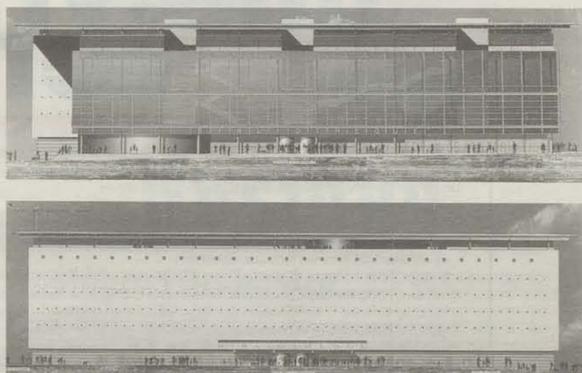
Cette bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR) exercera une triple mis-

sion : de lecture publique (prêt et consultation, coordination des médiathèques), de conservation et de communication du patrimoine écrit et audiovisuel, de pôle associé à la Bibliothèque Nationale de France (dépôt légal, catalogue collectif de France). Des publics très diversifiés (bébés lecteurs avec leurs parents, enfants, adolescents, adultes, retraités) viendront de l'ensemble de la ville. Pour satisfaire des besoins documentaires complémentaires, les étudiants et les professeurs fréquenteront à la fois la bibliothèque municipale de Montpellier et la bibliothèque inter-universitaire. Les collections de la bibliothèque centrale à caractère encyclopédique et destinées en priorité au grand public, atteindront un niveau de recherche en histoire, en littérature et dans le domaine des arts. Grâce à une nouvelle informatisation, la circulation des documents entre médiathèques permettra aussi de mieux répondre aux demandes des lecteurs dans les quartiers.

Dans le même bâtiment, seront implantées les Archives historiques de la Ville, dont les publics pourront fréquenter également le secteur Patrimoine et Recherche de la bibliothèque. Archives et bibliothèques municipales resteront autonomes, mais leurs collections patrimoniales se compléteront heureusement.

Quel avenir pour le livre à Montpellier ?

La conception de la nouvelle bibliothèque d'Antigone doit prendre en compte l'existence de la Médiathèque Fellini dont la vocation d'équipement consacré à l'image en mouvement pourra ainsi être renforcée (livres, vidéos, CDROM). Au terme de ces évolutions, il existera un équipement central en deux bâtiments - Antigone et Fellini - et six médiathèques de quartier. Pour y parvenir, ce plan s'inspire de trois principes : le souci d'un aménagement équilibré de la ville, la prise en compte du rôle social des bibliothèques, la volonté d'une réelle démocratisation de la lecture.



La nouvelle Bibliothèque Municipale offrira aux étudiants, aux chercheurs et aux simples lecteurs tous les équipements les plus modernes.

PAUL CHEMETOV sera l'architecte urbaniste de la nouvelle Bibliothèque Municipale

Le jury, mis en place par le Conseil Municipal a choisi, le 23 juillet dernier, le Cabinet Chemetov pour réaliser le projet de grande bibliothèque centrale. Situé sur Antigone, en face de la piscine Olympique et des deux tours d'Europa, cet édifice sera construit le long du boulevard de l'Aéroport International. Il sera longé par le futur tramway. Sa surface sera de 14.000 m2. Paul Chemetov, architecte urbaniste né à Paris le 6 septembre 1928, a réalisé en 1989 le ministre de l'Economie, des Finances et du Budget en façade de la Seine et, plus récemment, en 1995, la rénovation de la galerie d'entomologie du Muséum National d'Histoire Naturelle, réalisation qui a fait le tour du monde. M. Chemetov est professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. Il a reçu en 1980 le Grand Prix National d'Architecture. Il a travaillé sur le projet de la Bibliothèque de Montpellier, avec l'architecte urbaniste Bonja Huidobro, né le 10 octobre 1936 à Santiago du Chili.

Le Plan de Financement

L'ouverture de la Bibliothèque d'Antigone est prévue à l'horizon 2000. Les travaux devraient démarrer fin 97, début 98. Le plan de financement adopté au Conseil Municipal du 25 juillet prévoyait un coût prévisionnel de 250 MF environ :

• Etat :	70 MF
• Région :	50 MF
• District :	30 MF
• Département :	20 MF
• Ville de Montpellier :	80 MF

agenda

Forum

Femmes algériennes : une vraie rencontre

I a dernière édition du Festival Montpellier Danse a été particulièrement consacrée à la Femme: corps et coeur de femmes en mouvement, mais aussi paroles de femmes. Jean-Paul Montanari, directeur du Festival Montpellier Danse, et son équipe ont travaillé pendant des mois avec des associations féminines de la Ville. Un certain nombre de thèmes ont été retenus cette année. Celui de la «**Mémoire au travail**» animé par Isabelle Ginot; Celui du «**Corps et paroles de femmes**» animé par Christiane Delteil l'une des participantes montpelliéraines du congrès de Pékin. Furent traités :
- les réponses de femmes face aux violences;
- le rapport des hommes et des femmes, la différence des sexes masculin féminin avec Françoise Colin, philosophe, écrivain et la chorégraphe Karine Saporta, masculin féminin, la transmission des rôles avec Yvonne Knibiehler, Christine Angot, Sabine Fortino et la psychanalyste Geneviève Delaisi de Perseval. Parole fut donnée aux «**Femmes et Sida**», lors d'une rencontre très suivie et très émouvante, animée par Suzanne de Morlhon, responsable de l'émission Sidamag, Corinne Chanaï, sage-femme, Sylvie Marce-Dumontail, éducatrice, responsable de Aides et Christiane Marty-Double, vice présidente de l'Association Aides, ont montré la spécificité du Sida pour les femmes, en particulier lors de la question de la grossesse, ou des pathologies particulières développées par les femmes lors de la maladie.

Le Festival Montpellier Danse a consacré 3 jours de rencontres et de projections intitulées «**Femmes Algériennes à contre-voix**». Jean-Paul Montanari, très sensibilisé à la situation de l'Algérie, a confié la conception de ces 3 jours à Michèle Driguez et Leïla Tounsi, professeur et linguiste, «replée temporaire» à Montpellier depuis deux ans.

Les femmes Algériennes concentrent actuellement toutes les problématiques qui concernent les femmes en général, accentuées par l'urgence de la situation en Algérie. Leïla Tounsi et Michèle Driguez, passionnées par cette mission, ont conçu un programme mêlant des projections de films : «Algériennes, 30 ans après», de Ahmed Lallef; «La Moitié du ciel d'Allah» de Djamilia Sahraoui; «Chroniques Algériennes» de Jean-Pierre Liédo... en présence des réalisateurs, et toute une série de rencontres «Algériennes citoyennes», «Dits de femmes, images de femmes, écrits de femmes» et «Identité féminines, rôles et représentations». Les intervenants de ces rencontres «c'était le souhait des organisatrices» n'étaient pas des «têtes d'affiche» que l'on peut voir à la télévision, mais des citoyennes responsables et actives qui luttent au quotidien pour sauver la démocratie en Algérie. Ces rencontres ont permis au public nombreux et attentif, de mieux cerner la vraie réalité de l'Algérie d'aujourd'hui, ou la lutte menée, n'est pas seulement dirigée contre les intégristes mais aussi pour sauver et amplifier la démocratie. Les Femmes Algériennes sont aux premières loges. Elles sont victimes de toutes les contraintes et prennent la mesure du danger. Citoyennes et responsables, elles participent pleinement à la lutte, en particulier contre le Code de la Famille qui asservit la femme, qui doit obéissance et soumission intégrale à son mari, perdant de ce fait son identité, sa personnalité, son droit à l'égalité citoyenne. Ces 3 jours furent aussi l'occasion d'une relecture de l'Histoire par les Algériens et les Français présents. Les participants, ensemble, ont pu lever le couvercle des années de plomb... Les gens se sont rencontrés, se sont parlés. Il y a eu de nombreuses retrouvailles très émouvantes. A la rentrée, «Maghreb Café», une initiative inter associative, qui est née l'an dernier, proposera d'autres actions dans un cadre convivial. «**Paroles de Femmes**», thème des rencontres du Festival Montpellier Danse, trouvera sous d'autres formes, un prolongement très intéressant avec le grand colloque «**Citoyennes**», qui se tiendra à Montpellier les 22 et 23 novembre 1996, organisé par la Ville, le collectif «Citoyenne Maintenant» et les associations.

LES ASSOCIATIONS

SAFA : Solidarité avec les femmes d'Algérie - Centre Rencontre - 665 Route de Mende

ASIA : Association de Solidarité avec la jeunesse Algérienne - 665 Route de Mende

ACBK : Association Culturelle des Berbères de Nabylie - Centre Rencontre - 665 Route de Mende

Association

Fiche d'identité

Artoretum :

Responsables : JEAN-MICHEL GERAUD
ENSEIGNANT PHILOSOPHIE - PHOTOGRAPHE
LYNE GERAUD : PLASTICIENNE
INSTALLÉS À MONTPELLIER DEPUIS 4 ANS

Objectif : OFFRIR À DE JEUNES ARTISTES UN LIEU DE TRAVAIL, D'EXPOSITION ET D'ÉCHANGE

Descriptif : 8 ATELIERS D'ARTISTES D'UNE SUPERFICIE DE 40 M2, OUVERTS À TOUS LES ARTS PLASTIQUES : SCULPTURE, PEINTURE, PHOTO, CÉRAMIQUE, PERFORMANCES, ART BRUT.

Caractéristiques : INDÉPENDANCE DE CHAQUE ARTISTE
QUANT À L'UTILISATION DE SON LIEU DE TRAVAIL.
ÉCHANGE ARTISTIQUE POSSIBLE.
ESPACE OUVERT À L'ÉCHANGE,
LA CONVIVIALITÉ, LA DISCUSSION.

Info : ARTORETUM - 16, RUE DESMAZES
34000 MONTPELLIER
TÉL : 67 92 27 15



Cinéma

Cinéma Méditerranéen

du 25 octobre au 3 novembre, le 18ème Festival International du Cinéma Méditerranéen de Montpellier ouvrira ses portes. Cette édition s'articulera autour de trois temps forts :
- l'intégrale de l'oeuvre cinématographique de Luchino Visconti
- le développement de l'aspect économique du Festival en tant que marché du cinéma de la Méditerranée
- la présentation d'une série de documentaires «La Mer aux Images».
Avec bien sûr, la programmation de films présentés au public et rendant compte de l'actualité de la production cinématographique.

Info : Cinéma Méditerranéen Montpellier
6, rue de la Vieille Aiguillerie
34000 Montpellier
Tél : 67 66 36 36



Musique

Le magazine japonais "In Tune" célèbre l'Orchestre Philharmonique de Montpellier et son chef d'orchestre Friedemann Layer

Quel est le véritable niveau de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier ? Beau coup à Montpellier savent qu'il figure désormais, sous la direction de M. Koering et du premier Chef Friedemann Layer, parmi les meilleurs orchestres français. D'autres, hélas, selon la vieille tradition "Nul n'est prophète en son pays", doutent. Voilà de quoi, espérons-nous, les rassurer. Le magazine japono-américain "In Tune", l'une des revues musicales faisant autorité internationalement, situe l'Orchestre Philharmonique de Montpellier au premier rang des orchestres français. Bravo les musiciens et les solistes, et le chef aussi bien sûr !

Inregistrement des concertos pour piano de Clara et Robert Schumann par l'Orchestre Philharmonique de Montpellier sous la direction de Friedemann Layer, a conquis la critique musicale du magazine japonais "In Tune". Dans son édition du mois de mai 96, "In Tune" relevait aussi la prestation magnifique de l'Orchestre et de son chef qui faisait merveilleusement écho «à la sensibilité et aux phrases musicales (de la pianiste Enrica Ciccarelli)» développées dans les deux concertos. (Friedemann Layer) a visiblement réussi à hisser l'Orchestre Philharmonique de Montpellier au niveau des plus grandes formations parisiennes, les dépassant «même» pour la plupart. Quelles que soient les réticences que l'on puisse entretenir au sujet d'un orchestre ou un chef que l'on découvre pour la première fois, cette interprétation fantastique suffit à les faire toutes voler en éclats.



BULLETIN HISTORIQUE

La Ville de Montpellier a décidé d'ouvrir le Comité de Rédaction du Bulletin Historique à tous les historiens de métier ou amateurs qui aiment leur ville et désirent en faire partager leur mémoire et leurs connaissances. Les candidatures sont à soumettre au Comité de Rédaction qui se réservera le droit de publication. Candidature à l'adresse de : M. Yves Larbiou, Mairie Adjoint, Bulletin Historique, Mairie de Montpellier, 1, Place Francis Ponge, 34064 Montpellier Cédex 21

Expositions

JUSQU'AU 19 OCTOBRE Orfèvrerie civile de Montpellier et Languedoc



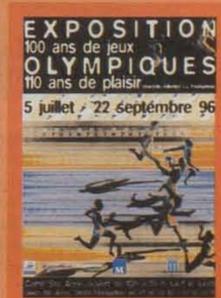
I Jusqu'au 19 octobre, l'Hôtel des Trésoriers de France, accueille une exposition consacrée à l'orfèvrerie de Montpellier et du Languedoc aux XVIIème et XVIIIème siècles. Organisée par la Société Archéologique de Montpellier et le Musée Languedocien, cette exposition permet de découvrir le fonctionnement de la profession d'orfèvre et les productions méconnues des artisans languedociens. Dotée d'un poinçon dès le XIIIème siècle, avant Paris, Montpellier en effet a pu développer jusqu'à la Révolution des dynasties d'orfèvres renommées. Grâce à une centaine de pièces d'orfèvrerie civile, cette exposition permet de retracer le passé historique de la ville, de l'âge de la Réforme au Siècle des Lumières, et jette un aspect inattendu sur la vie quotidienne d'une capitale administrative, ville de négociants et de finances, qui connut entre les XVIIème et XVIIIème siècles, une de ses périodes les plus florissantes.

Orfèvrerie de Montpellier et du Languedoc des XVIIème et XVIIIème siècles
Jusqu'au 19 octobre 96
de 14h30 à 18h30
Tous les jours sauf dimanche et jours fériés
Musée Languedocien
Hôtel des Trésoriers de France
7, rue Jacques Coeur
Tél : 67 52 93 03

JUSQU'AU 27 OCTOBRE



JUSQU'AU 22 SEPTEMBRE



RENCONTRES

Rencontres

JACQUELINE GADD

Quand l'enfant meurt.....



Les lauréats de la saison 95-96 entourés par les maîtres Barthelemy (à gauche) et Fredaigues (à droite).

JEAN-FRANÇOIS MAHE

Le Muc Escrime en plein essor

Pour Jean-François Mahé, l'escrime est une histoire de famille. Fils d'un international, il remporte lui-même quelques titres régionaux et nationaux avant de prendre la présidence du club, qu'il exerce aujourd'hui depuis 20 ans. Son fils, Yann, assure maintenant la relève : « Il n'y a pourtant jamais eu de forçage de ma part. A 45 ans, mon père a coupé brutalement avec le monde de l'escrime. Il n'en parlait jamais. A la maison, il n'y avait ni trophées, ni photos. C'est par l'intermédiaire d'un ami que je suis venu à l'escrime. Mon fils a suivi un parcours similaire, bien que je pratique encore ».

Le Muc Escrime a vu le jour dans les sous-sols d'une salle de gymnastique, rue Foch. En 1972, le club déménage pour la rue du Carré-du-Roi, avant de rejoindre la Salle d'Armes des Arceaux.

Aujourd'hui, avec 200 adhérents, le club est en pleine mutation. Deux maîtres d'armes (maître Fredaigues et Barthélémy) encadrent les entraînements du club, aux côtés de Vincent Godfroy, Prévôt d'armes et de Christophe Fournier (moniteur). « Les jeux Olympiques d'Atlanta sont une aubaine pour notre discipline. Les bons résultats des français nous valent de nombreux coups de fil. Jusqu'à présent, nous étions un peu limités par la dimension de nos locaux. La Salle des Arceaux nous permettait d'organiser de petits championnats, mais pas de grands tournois pour répondre aux ambitions du club.

Le projet d'installation au Gymnase du Peyrou s'appuie sur l'élaboration d'une vraie Salle d'armes, comprenant 16 pistes réglementaires et 5 pistes d'entraînement. Les normes fédérales ainsi respectées nous permettraient d'accueillir des championnats de prestige.

L'organisation de championnat de France à Montpellier est ainsi déjà en discussion ».

En attendant le déménagement qui devrait avoir lieu en juillet 97, le Muc Escrime s'organise, vient d'élire son nouveau comité directeur, édite un petit bulletin mensuel d'information et participe à toutes les manifestations susceptibles de le faire connaître du grand public. Les représentants du club seront bien sûr présents à l'Antigone des Associations.

Contact : Muc Escrime
Salle d'Armes des Arceaux
Tél : 67 63 39 53

"Elle avait vingt ans. Elle s'appelait Anne. Elle était gentille et belle comme le jour... Après, je suis restée trois ans sans sourire. Moi qui aimait rire de tout ! Bien sûr, la douleur évolue, se transforme, mais elle reste là. Indélébile. Un détachement se fait. Plus grand chose n'a d'importance. Sinon la gentillesse des autres, la volonté de faire plaisir..."

La beauté calme de Jacqueline Gadd, son sourire lointain et proche, témoignent autant que les mots, de la dimension de son drame : la mort brutale de sa fille unique, en 1977, dans un accident de moto. Il est des douleurs dont on ne triomphe pas. Tout au plus peut-on accepter de s'y soumettre. Et de cette humilité devant ce qui nous dépasse, se dégage, parfois, une force nouvelle, un début de réponse à la quête irraisonnée et muette de sens, d'une explication... "A la perte d'un enfant, de nombreux parents se retrouvent souvent confrontés à l'incommunicabilité de leur souffrance. Au déchirement, à la détresse, s'ajoutent alors l'isolement, le repli, l'incompréhension de l'entourage qui a peur de parler ou ne sait trop que dire".

En découvrant par hasard, en 1990, la fraternité "Jonathan, Pierres Vivantes", Jacqueline Gadd, découvre un lieu d'écoute, de parole et d'accueil, ouvert aux familles ayant traversé des expériences similaires. Après y avoir trouvé réconfort et amitié, elle éprouve le besoin d'aider à son tour les parents

confrontés au deuil et à la perte. "Vous savez, une femme n'est pas seule tant qu'elle peut s'occuper des enfants qui restent ou du compagnon. Mais après... Je n'éprouve donc aujourd'hui aucune réticence à écrire, donner, communiquer, me dévouer pour faire connaître les objectifs de l'association..."

Ouverte depuis le 27 juillet dernier, l'Antenne montpelliéraine "Jonathan, Pierres Vivantes", organise une permanence à la Maison Pour Tous Marie Curie. Elle est ouverte aux personnes de toutes confessions, de toutes origines, sans autre prétention "qu'accompagner l'autre dans sa douleur. On ne peut malheureusement pas agir sur la souffrance de l'autre. Tout au moins peut-on l'apaiser, ou permettre qu'elle ne se vive pas seule !"

Association "Jonathan, Pierres Vivantes..."
Permanence : Maison Pour Tous Marie Curie
Renseignements : 67 58 43 55.



YVONNE GABRIEL

Valoriser le patrimoine

Oranaise d'origine, Yvonne Gabriel est arrivée à Montpellier en 1962. "Pendant neuf ans, j'ai mis mes compétences de gestionnaire au service de l'entreprise de mon fils. Et puis, après avoir travaillé longtemps pour les autres, j'ai décidé qu'il était temps de me faire plaisir". Un stage de tourisme va lui ouvrir un nouvel horizon. "A l'issue de cette période d'apprentissage, j'ai eu l'idée de créer une association : A.R.T. (Art - Relations - Tourisme). L'idée était de proposer autour de sites touristiques, une activité culturelle ou sportive, une découverte des produits du terroir ou de l'artisanat de qualité". Sa clientèle ? L'hôtellerie de prestige où Yvonne dépose ses guides personnalisés, entièrement réalisés par ses soins. Textes, cartes, photographies, ont fait de sa part l'objet de recherches importantes et d'un investissement remarquable en travail et en temps. Sans compter les kilomètres parcourus à la découverte des sites, des produits, de ses interlocuteurs. "Pour moi, c'est une véritable passion..." Au fil des ans, bien sûr, les activités de l'association se sont diversifiées. L'organisation de conférences culturelles s'ajoutent à la participation aux nombreuses animations qui rythment la vie économique régionale (foires, salons, colloques, etc...) "Récemment, une station du littoral a fait appel à nous pour organiser une animation sur l'artisanat". Alors, donner à cette association, un objectif un peu plus professionnel ? "Embaucher, monter quelque chose ? Pourquoi pas ?" Le 6 octobre prochain, au Domaine viticole de Saint-Baudille, près de Villeneuve-les-Maguelonne, en collaboration avec l'Association "Ivre d'Art" de Christine Lapeyre, l'association "A.R.T." organise une grande journée portes ouvertes sur l'artisanat d'art. Une magnifique occasion de découvrir cette initiative courageuse et passionnée.

CONTACT :
A.R.T.
159, rue G. Cuvier
34090 Montpellier
Tél : 67 54 27 85

"Portes Ouvertes à l'Artisanat d'Art"
Dimanche 6 octobre - 10h à 18h
Info : Domaine de Saint-Baudille
Tél : 67 69 48 09

